

---

## Postface

---

## Lorsque les Albanais c'était nous...

*La Vermine* est un cri de colère. De colère et de douleur.

Ces sentiments ont fait surgir de l'inconscient une idée dont j'ai découvert depuis lors que c'était l'un des grands archétypes des immigrés du monde entier: « Ils nous maltraitent, ils nous insultent, ils nous humilient, ils prétendent qu'on les vole – il faudrait qu'on parte tous; ils s'apercevraient que, sans nous, leur pays ne marche plus. »

On retrouve ce thème du départ massif dans la littérature, le plus souvent orale, des immigrés de tous les continents. En 1964, l'écrivain noir américain Warren Miller en avait fait, lui aussi, un roman. *The Siege of Harlem*<sup>1</sup> raconte comment tous les Noirs américains obtempèrent au vœu raciste: ils quittent les États-Unis. Tous. Après eux, le chaos.

On retrouve fréquemment ce même thème chez les humoristes, et il fait souvent son apparition dans la correspondance des émigrés, qu'il s'agisse de lettres privées ou de courrier des lecteurs.

<sup>1</sup> Warren Miller. *The Siege of Harlem*. New York: McGraw-Hill, 1964.

« Il faudrait qu'on parte tous... » – combien de fois n'a-t-on pas exprimé cette idée dans les réunions des communautés immigrées en Suisse entre 1968 – lancement de l'initiative dite « Schwarzenbach », du nom de son auteur, James Schwarzenbach – et juin 1970 – où la Suisse l'a refusée ?

C'est de là qu'a surgi l'idée de *La Vermine*. De là et du sentiment d'horreur, d'injustice, que la situation provoquait en moi.

Pendant, la véritable impulsion est venue d'une autre source. Au moment même où nous étions arrosés de propagande xénophobe, le Département de justice et police a fait distribuer gratuitement dans tous les ménages une publication intitulée *Zivilverteidigung*<sup>1</sup> ou *Défense civile*<sup>2</sup>, qui nous parlait longuement du mal venu de l'étranger, de la guerre psychologique, et qui impliquait que tous les étrangers et tous les intellectuels (avec accent sur les journalistes) étaient des ennemis potentiels de la patrie suisse. Comble de l'opprobre, la version française, adaptée par un écrivain (par ailleurs officier supérieur de l'armée suisse), Maurice Zermatten, aggravait encore le rôle de traîtres de l'intelligentzia et des médias. Le scandale avait été tel que cette publication avait très vite disparu. Le public avait été invité à en découper la couverture et à l'envoyer à Berne en signe de protestation. Des centaines de milliers de couvertures avaient ainsi été arrachées, et on ne saura jamais combien de ces petits livres ont fini à la poubelle ou aux vieux papiers.

Une des protestations parmi les plus bruyantes avait été celle des écrivains suisses. Max Frisch, Friedrich

---

<sup>1</sup> Albert Bachmann et Georges Grosjean: *Zivilverteidigung*. Aarau: Ed. Miles-Verlag, pour le compte du Département fédéral de justice et police, Berne, 1969. 320 pages.

<sup>2</sup> *Défense civile*, version française Maurice Zermatten, *ibid.*

Dürrenmatt, Nicolas Bouvier, Frank Jotterand, Pierre-Louis Junod, Jean-Pierre Monnier, Peter Bichsel, Ludwig Hohl, Jörg Steiner, Paul Nizon, etc., une trentaine d'auteurs connus avaient exigé la démission de Maurice Zermatten, qui présidait la Société suisse des écrivains.

Dans un premier temps, Maurice Zermatten avait refusé de se démettre. Pour manifester leur désapprobation, les protestataires ont alors fait sécession, ils ont quitté la Société en bloc et ont donné naissance à ce qui allait devenir l'association dissidente d'écrivains sous le nom de Groupe d'Olten.

J'avais demandé à me joindre à eux et parlé de mon projet. Plusieurs d'entre eux ont promis de m'aider et leur avis m'a en effet été précieux.

Le temps pressait. Je me suis lancée.

Dans *La Vermine*, l'invention tient une place limitée. Ce petit roman est le fruit d'un travail collectif de documentation qui m'a permis de l'écrire en quelques semaines. Famille, amis et connaissances, écrivains, immigrés de diverses nationalités, ont épluché pour moi la presse suisse, les courriers des lecteurs, et la plupart des pensées de Jacques Bolomet ont été recueillies dans ce qu'ils ont ramené. Quant aux discours officiels, je les ai pris dans *Défense civile*, de même que l'intrigue et que pas mal de situations. Avec un coup de pouce final (et décisif) de Kafka, *La Vermine* est née.

#### *La situation au printemps 1970*

Pour comprendre l'indignation, le plus souvent muette, mais non moins profonde, de la communauté immigrée et d'une large partie de l'opinion suisse, il me paraît nécessaire de rappeler la situation.

Nous étions fin 1969, début 1970, et la campagne pour la votation sur l'Initiative sur la surpopulation

étrangère battait son plein. Cette « surpopulation », due à la haute conjoncture qui faisait que la Suisse avait connu une prospérité qui commençait tout juste à fléchir, mais qui créait la possibilité du chômage, était constituée de travailleurs principalement italiens dont un grand nombre étaient saisonniers<sup>1</sup>. L'initiative aurait eu pour conséquence de transformer un grand nombre de permis illimités en permis saisonniers, et quelques voix extrêmes réclamaient même que *tous* les travailleurs étrangers fussent saisonniers.

Dans cette ambiance tendue, un drame est encore venu jeter de l'huile sur le feu.

L'année précédente, à Sankt-Moritz, trois Suisses avaient assassiné Attilio Tonola, un ouvrier italien, pour la seule raison qu'il était italien, et qu'« ils n'aimaient pas les Italiens ». Cela avait eu des échos jusqu'à Rome, à la Chambre des députés, et dans les procès-verbaux nous lisons :

*Les interpellants demandent au ministre des Affaires étrangères et au ministre du Travail :*

*1) s'ils ont l'intention d'intervenir auprès du gouvernement suisse à la suite de l'ignoble assassinat de l'ouvrier italien Attilio Tonola, agressé par trois citoyens suisses alémaniques, advenu en novembre 1968 ;*

*2) s'il n'y aurait pas lieu d'organiser une enquête approfondie sur la réalité inquiétante que vivent les travailleurs émigrés italiens en Suisse. L'assassinat de Sankt-Moritz constitue un rappel sérieux de cette réalité trouble du monde helvétique caractérisée par le mépris et par l'hostilité d'une partie de la population, le plus souvent alémanique, envers les travailleurs*

---

<sup>1</sup> Les « saisonniers » ne pouvaient rester en Suisse que neuf mois sur douze et n'avaient pas le droit de faire venir leur famille – ils n'avaient d'ailleurs aucun droit, sauf celui de travailler.

*étrangers. Mépris et hostilité se transforment souvent en haine déclarée. Les interpellants aimeraient que les ministres compétents leur fassent savoir si l'agression et l'assassinat {d'Attilio Tonola} sont provoqués par la fureur xénophobe aveugle, autrement dit s'il s'agit uniquement d'une conséquence extrême de la peur de la surpopulation étrangère à la suite de la campagne contre les étrangers, ou si d'autres motifs entrent en compte<sup>1</sup>.*

Le procès s'est déroulé les 1<sup>er</sup> et 2 mars 1969, et a été suivi avec attention par l'alors très nombreuse communauté italienne. Deux circonstances ont particulièrement frappé les esprits (le mien compris) : le fait que l'agression se fût déroulée aux cris de « *chaibe Chink* » (intraduisible sinon, approximativement, par « *Magut de merde* »), et le fait que, après l'avoir frappé puis bourré de coups de pied alors qu'il était déjà au sol, les trois hommes aient caché Tonola dans un coin ; l'ont-ils cru déjà mort ? Quoi qu'il en soit, il n'a pas tardé à rendre l'âme, étouffé par son propre sang. « Ils l'ont laissé crever comme un chien », disait-on dans la communauté italienne. La presse suisse a fait peu de cas de ce qui n'était pour elle qu'un fait divers. Mais, chez les immigrés, l'indignation s'est transformée en fureur à l'énoncé du jugement. L'assassinat a été requalifié en rixe (les Italiens sont bagarreurs, c'est connu, ironisait-on avec amertume dans les milieux de l'émigration) : le plus actif des assassins, Erich Bernardsgrutter, électricien de son métier, était condamné à deux ans de prison ; quant aux frères Joseph et Armin Schmid, l'un (Joseph) était condamné à quinze mois de prison, et l'autre (Armin) était carrément acquitté. Les trois hommes avaient des antécédents judiciaires et Armin avait déjà fait de la prison. On apprenait

<sup>1</sup> *Actes parlementaires de la Chambre des députés*, Rome, séance du 21 décembre 1968, interpellation N° 4-03111, pp. 3321-3322.

dans le même temps que M<sup>me</sup> Tonola et ses quatre enfants ne recevraient pas un sou des assurances, puisqu'il s'agissait d'une simple bagarre qui avait mal tourné.

« À la Bourse de Zurich, Tonola vaut deux cygnes et seize merles », écrivait un correspondant en mettant en parallèle la condamnation des trois agresseurs et celle, advenue au même moment, d'un braconnier.

Ce verdict allait provoquer une nouvelle interpellation à la Chambre italienne des députés :

*À la suite de la scandaleuse et inquiétante nouvelle de la faible condamnation des citoyens suisses Bernardsgrutter et Joseph Schmid et de l'acquittement d'Armin Schmid pour crime de lésions graves avec possibilité d'issue fatale et non-secours à personne en danger qui ont provoqué la mort du citoyen italien Attilio Tonola, les soussignés désirent savoir si le ministre des Affaires étrangères, et celui du Travail et de la Prévoyance sociale, ont l'intention d'interpeller le gouvernement helvétique pour qu'il protège avec vigueur les émigrés italiens en Suisse. Le gouvernement devrait chercher à obtenir des modifications aux conventions actuelles, et en proposer de nouvelles, ainsi que des accords prévoyant l'affirmation des droits démocratiques des travailleurs italiens, l'adoption de mesures et d'interventions directes pour favoriser le regroupement familial des travailleurs émigrés avec leurs familles, ainsi que la protection de la personnalité et de l'intégrité physique des travailleurs italiens, sujets à une constante et odieuse discrimination sociale de nature clairement raciste, et dont la gravité a même été évoquée récemment par le Conseil fédéral suisse<sup>1</sup>.*

J'étais, moi, à l'abri: j'avais épousé un architecte suisse et avais ainsi obtenu la nationalité helvétique. J'avais même réussi, à la force du poignet, à réaliser mon

<sup>1</sup> *Actes parlementaires de la Chambre des députés, Rome, séance du 21 décembre 1968, interpellation N° 4-03111, pp. 3321-3322.*

rêve d'enfant et à faire des études de lettres. J'étais professeur dans l'enseignement secondaire et n'évoquais que prudemment mon pays d'origine. C'est que les années d'enfance vécues dans une zone grise, sur une série de mensonges et de cachotteries, étaient encore très présentes à mon esprit. Ma mère était saisonnière et n'aurait pas eu le droit de me faire venir en Suisse, où j'étais tout de même semi-clandestine. J'étais à la merci du moindre faux pas et, sans vouloir entrer ici dans les détails, disons que j'avais failli plusieurs fois me faire expulser. Le mariage m'avait « sauvée », à la dernière minute. Pendant ces années d'enfance et d'adolescence, j'avais tout entendu : dans la cour des écoles que j'avais fréquentées on m'a assuré que les « maguts » étaient tous crasseux, tous voleurs, tous prêts à assassiner père et mère... J'en passe. Nous étions encore traités, à l'orée des années 1970, comme le sont aujourd'hui les immigrés et les sans-papiers, qui viennent désormais du monde entier.

En fait, ce qui se manifestait alors, ce n'était pas plus qu'aujourd'hui une hostilité spécifique envers les Italiens : c'était cette culture du bouc émissaire qui crée « l'autre », afin d'avoir quelqu'un à rendre responsable de ses insuffisances et de ses problèmes.

Dans son essai, *L'Orda*, revenant sur une époque désormais obsolète, puisque l'Italie est devenue elle-même pays d'accueil, l'écrivain italien Gian Antonio Stella l'exprime très bien :

*« Lorsque les “ Albanais ” c'était nous », écrit-il, « nous émigrions illégalement par centaines de milliers, on nous lynchait en nous accusant d'être des voleurs de travail, nous étions tous mafieux et criminels. Lorsque les “ Albanais ” c'était nous, nous vendions nos enfants aux ogres ambulants, nous organisions la traite des Blanches, nous semions terreur et anarchie en assassinant chefs d'État et pauvres passants, et nous étions si*

*sales qu'on nous interdisait même la salle d'attente de troisième classe. Lorsque les "Albanais" c'était nous, nous portions sur le dos le poids de siècles de famine, d'ignorance et de stéréotypes infamants... Nous étions les Albanais des autres, hier encore – parce que nous étions différents.<sup>1</sup> »*

Beaucoup d'ex-immigrés considèrent que ces propos pourraient tout aussi bien convenir aux Suisses ; auraient-ils oublié, remarque-t-on sur un ton acerbe, que les Suisses aussi ont dû, pendant des siècles, quitter leurs vallées arides et partir au loin en quête de pain ? Eux aussi, ajoute-t-on, ont été un jour les Italiens ou les Albanais des autres.

Après cette esquisse de la situation, j'en reviens à ma colère du Nouvel-An 1970. La radio, les journaux, les tracts qu'on nous donnait dans la rue, ceux qu'on nous envoyait par la poste, martelaient le message de James Schwarzenbach et de son Action nationale. Chacun de nous, Suisses et non-Suisses, connaissait quelqu'un qui aurait dû quitter le pays si l'initiative avait été acceptée, et à ce moment-là il n'était pas du tout évident qu'elle ne passerait pas. Certes (voir Annexes), elle a été rejetée, mais 46 % des votants, avec une participation de plus de 70 % des électeurs (les femmes n'avaient pas encore le droit de vote), l'ont acceptée. À lire le matériel de propagande de l'Action nationale (qui allait changer son nom quelques années plus tard en Démocrates suisses), on est frappé par les ressemblances avec ce que disent ou écrivent aujourd'hui certains membres de l'UDC. Ce sont eux qui ont ramené le souvenir de la colère de l'époque.

---

<sup>1</sup> Gian Antonio Stella. Extrait de *L'orda, quando gli albanesi eravamo noi*. Biblioteca universale Rizzoli (BUR), 2003.

### *La réédition*

Depuis quelque temps, les lecteurs les plus divers me demandent ce qu'est devenue *La Vermine*.

« Ce serait peut-être un livre pour la situation présente », m'a-t-on dit de plus en plus souvent. J'ai fini par fouiller dans mes archives, par retrouver un exemplaire de l'édition originale. Je l'ai relu. J'ai été étonnée de constater à quel point cette fable était actuelle. Il suffirait de changer quelques expressions aujourd'hui devenues moins compréhensibles. De nos jours, les « Albanais », les Arabes, les Chinois, les Indiens, etc., etc., ce ne sont plus les Italiens, qui ne constituent désormais qu'une forte minorité, largement acceptée, et dont les deuxième et troisième générations connaissent encore tout juste leurs origines. Mais ce qui est dit de « l'autre » par les tenants d'une certaine mentalité politique n'a pas changé. L'Union démocratique du centre (UDC) n'existait pas encore en 1970, elle n'est née que quelques années plus tard, mais il est pratiquement certain qu'elle a recruté dans les rangs des 46 % de Suisses qui avaient accepté l'Initiative sur la surpopulation étrangère. Les idées n'ont pas changé – seule la cible est différente.

Le discours politique actuel et ses aléas mettent en évidence que, presque deux générations plus tard, nous distinguons encore parmi nous des « moutons noirs » que nous rendons responsables de tous les maux, et qu'une politique populiste utilise pour faire peur et pour pouvoir dire : votez pour « nous » ; nous vous protégerons contre « eux ». Le discours même que tenait, il y a plus de trente-cinq ans, « Jacques Bolomet ».

\*

\* \*

*La Vermine* a été écrite en quelques semaines. L'idée a surgi vers fin 1969, le livre étant en vente en avril 1970. Il s'agissait en effet de le distribuer largement avant la votation, pour qu'il soit utile.

Nous étions tous trop occupés pour fignoler le texte : il n'y a donc eu aucun lectorat, ni pour le style, ni même, si j'en juge par l'état du texte que j'ai récupéré, pour l'orthographe. Il a sans doute été relu après la composition, mais à la va-vite.

Pour cette réédition, j'ai donc fait le travail de lectorat qui a manqué la fois précédente : j'ai supprimé les maladresses, les italianismes (encore très nombreux chez moi à l'époque), les répétitions, j'ai changé quelques termes afin de les rendre clairs pour ceux qui les avaient oubliés ou jamais connus plutôt que de mettre des notes en bas de page (irritantes dans un roman). Mais je n'ai pas touché à l'histoire, qui reste telle qu'elle était à l'origine.

La différence la plus notable entre 1970 et aujourd'hui, c'est sans doute qu'il serait pour ainsi dire impossible à Jacques Bolomet, à notre époque de communication universelle instantanée, d'ignorer des événements qui secouent toute l'Europe, même en étant au fin fond de la Sibérie.

\*  
\* \*

Le deuxième rabat de couverture de l'original annonce la couleur :

« *La Vermine ne veut pas être un "acte littéraire". Certes, le récit emprunte à la littérature sa forme romanesque. {...} Cependant, il s'agit ici avant tout d'une contribution – d'écrivain certes – à la lutte antixénophobe qu'une partie de l'opinion suisse mène actuellement.* »

Le livre a été vendu à la fois dans les librairies et au coin des rues, de façon militante. Je ne me souviens plus exactement du tirage : plusieurs milliers d'exemplaires, en tout cas, qui ont été rapidement épuisés. Il a paru en feuilleton dans le périodique *Emigrazione italiana*. Deux cinéastes (Pierre Nicole et Willi Hermann) ont tenté d'en faire un film, mais n'ont pas réussi à financer leur entreprise. J'avais fait la connaissance de Max Frisch lors de la fronde des écrivains et j'avais sollicité son autorisation de citer un passage de *Monsieur Bonhomme et les incendiaires*. Avant de me la donner, il avait voulu lire le manuscrit, qui lui avait plu : il avait décrété qu'il aurait fallu en faire un texte dramatique, auquel il allait « réfléchir ». On en a pas mal discuté par la suite, mais cela non plus, ne s'est pas fait.

Pendant toutes ces années, il s'est régulièrement trouvé des lecteurs pour me parler de *La Vermine*, et ce sont ces lecteurs qui m'ont encouragée à rééditer ce petit roman.

Ce n'est pas avec plaisir que je l'ai remis en forme, plus de trente-cinq ans après sa première parution. J'aurais préféré que l'état du monde le rende inutile, et même qu'il permette qu'on l'oublie<sup>1</sup>.

ANNE CUNEO

---

<sup>1</sup> Les textes dont l'original est en italien sont traduits par l'auteur.

---

## Annexes

---

*Initiative populaire fédérale*  
*« contre l'emprise étrangère »*

La Constitution de la Confédération du 29 mai 1874 est complétée comme il suit :

*Article 69 quater*

I

- \* La Confédération prend des mesures contre l'emprise démographique ou économique étrangère en Suisse.
- \* Le Conseil fédéral veille à ce que dans chaque canton, Genève excepté, le nombre des étrangers ne soit pas supérieur à 10 pour cent des citoyens suisses dénombrés lors du dernier recensement. Pour le canton de Genève, la proportion admise est de 25 pour cent.
- \* Dans le compte des étrangers, selon le présent article, lettre *b*, ne sont pas pris en considération et touchés par les mesures contre la surpopulation : les saisonniers (qui ne demeurent pas plus de 9 mois par an en Suisse, et y viennent sans famille), les frontaliers, les étudiants de degré universitaire, les touristes, les fonctionnaires d'organisations internationales, les membres des délégations diplomatiques et consulaires, les hommes de sciences et les artistes ayant des

qualifications particulières, les retraités, les malades et personnes en convalescence ou en traitement, le personnel d'hôpital, le personnel d'organisations de charité ou ecclésiastiques internationales.

- \* Le Conseil fédéral veille à ce qu'aucun citoyen suisse ne soit congédié en raison des mesures de restriction ou de rationalisation, aussi longtemps que des étrangers, de la même catégorie professionnelle, travaillent dans la même exploitation.
- \* Le Conseil fédéral ne peut utiliser la naturalisation comme mesure de lutte contre la surpopulation étrangère qu'en décidant que les enfants de parents étrangers sont citoyens suisses dès leur naissance, quand leur mère est d'origine suisse, et les parents domiciliés en Suisse au moment de la naissance (cf. art. 44, 3<sup>e</sup> al.).

## II

- \* L'article 69 quater entre en vigueur immédiatement après son acceptation par le peuple et les cantons, et l'arrêté de validation de l'Assemblée fédérale.
- \* Pour les mesures prévues au chiffre I, *b*, la réduction doit être réalisée dans le délai de 4 ans dès l'arrêté de validation de l'Assemblée fédérale.

---

## Résultats de la votation

Vote intervenu le 7 juin 1970. Participation 74,72 %  
Résultats: l'initiative a été rejetée par 654'844 (54 %) non,  
contre 557'517 (46 %) oui<sup>1</sup>

Canton	Elect.	Votants	% Part.	Oui	Non	% Oui	% Non
Zurich	287'456	230'039	80.03%	99'271	128'476	43.6%	56.4%
Berne	279'136	192'774	69.06%	99'586	91'642	52.1%	47.9%
Lucerne	77'696	61'090	78.63%	33'099	27'481	54.6%	45.4%
Uri	9'637	7'819	81.14%	4'868	2'827	63.3%	36.7%
Schwyz	24'426	17'465	71.5%	9'138	8'237	52.6%	47.4%
Obwald	7'002	4'678	66.81%	2'534	2'113	54.5%	45.5%
Nidwald	7'143	5'743	80.4%	3'167	2'517	55.7%	44.3%
Glaris	10'481	7'967	76.01%	3'688	4'239	46.5%	53.5%
Zoug	16'660	13'815	82.92%	6'537	7'147	47.8%	52.2%
Fribourg	51'168	32'498	63.51%	16'124	15'954	50.3%	49.7%
Soleure	60'196	49'408	82.08%	24'757	23'444	51.4%	48.6%
Bâle-Ville	66'104	45'311	68.55%	21'077	24'033	46.7%	53.3%
Bâle-Campagne	51'855	37'509	72.33%	14'727	22'534	39.5%	60.5%
Schaffhouse	18'814	16'687	88.69%	6'587	9'741	40.3%	59.7%
Appenzell AR	13'459	9'892	73.5%	4'186	5'575	42.9%	57.1%
Appenzell IR	3'761	2'381	63.31%	1'169	1'181	49.7%	50.3%
Saint-Gall	96'907	74'634	77.02%	33'951	39'671	46.1%	53.9%
Grisons	42'109	28'369	67.37%	11'338	16'641	40.5%	59.5%
Argovie	108'514	92'906	85.62%	43'444	48'034	47.5%	52.5%
Thurgovie	45'482	37'189	81.77%	14'869	21'781	40.6%	59.4%
Tessin	58'186	42'626	73.26%	15'273	26'820	36.3%	63.7%
Vaud	130'064	92'266	70.94%	37'881	53'768	41.3%	58.7%
Valais	57'047	36'863	64.62%	16'808	19'709	46.0%	54.0%
Neuchâtel	43'145	32'097	74.39%	12'457	19'370	39.1%	60.9%
Genève	75'329	54'632	72.52%	20'981	31'909	39.7%	60.3%
Suisse	1'641'777	1'226'658	74.72%	557'517	654'844	46.0%	54.0%

---

<sup>1</sup> Seuls les hommes votent, le droit de vote des femmes n'étant introduit qu'en février 1971.

---

## Démocrates suisses (DS)

Fondé en 1961 par le Zurichois Fritz Meier sous la dénomination allemande de Nationale Aktion gegen Überfremdung von Volk und Heimat (Action nationale contre la surpopulation étrangère), conservateur et isolationniste, ce parti est idéologiquement très à droite. Mouvement issu de la base, il fut une réaction à l'arrivée massive de travailleurs étrangers, italiens surtout (xénophobie), dont l'afflux a été provoqué par la demande des milieux d'entrepreneurs liés au parti radical durant la haute conjoncture.

En 1965, l'Action nationale remit une pétition qui exigeait des mesures restrictives dans la politique de la Suisse envers les étrangers. La même année parut pour la première fois le journal du parti *Volk und Heimat* (la version française *Peuple + patrie* naît en 1976), devenu en 1990 le *Schweizer Demokrat* (*Démocrate suisse* depuis 1991). En 1967, James Schwarzenbach devint le premier élu du parti aux Chambres fédérales (Conseil national). Après que les démocrates du canton de Zurich eurent retiré en

1968 leur initiative populaire « Contre la surpopulation étrangère », Schwarzenbach en lança une nouvelle, plus radicale, qui porta son nom et fit connaître l'Action nationale dans tout le pays. Elle ne fut rejetée en 1970 que par une maigre majorité de 54 %. S'étant disputé par la suite avec son parti, Schwarzenbach fonda l'éphémère Mouvement républicain, qui conquist d'un coup sept sièges au Conseil national.

Le parti, qui dépendait en grande part des aléas de la politique suisse d'immigration, disparut presque de la circulation au cours des années 1970. Sous la présidence de Valentin Oehen, partisan d'une écologie bourgeoise, le thème de la protection de l'environnement passa au premier plan, lié qu'il fut à la prétendue surpopulation de la Suisse attribuée à l'immigration. Les initiatives xénophobes lancées après 1974 ne trouvèrent cependant plus guère de soutien. En 1977, l'Action nationale fut rebaptisée Nationale Aktion für Volk und Heimat (Action nationale pour le peuple et la patrie). Dans les années 1980, avec le conseiller national Markus Ruf, les tendances xénophobes reprirent fortement le dessus. Oehen, fâché avec son parti, se retira de la politique en 1986. Quatre ans plus tard, l'Action nationale prit le nom de Démocrates suisses. Fin 1998, le Conseil national leva l'immunité parlementaire de Rudolf Keller, président du parti, suspecté d'avoir violé la loi antiraciste. Comme d'autres partis de droite, les Démocrates suisses ont perdu de leur importance vers la fin des années 1990 qui virent la montée de l'Union démocratique du centre (UDC).

*(Définition du Dictionnaire historique de la Suisse)*

---

## TABLE

I	9
II	29
III	45
IV	71
V	73
VI	93
VII	109
VIII	121
<i>POSTFACE</i>	125
<i>Lorsque les Albanais c'était nous...</i>	127
<i>ANNEXES</i>	125
<i>Initiative populaire fédérale</i>	
<i>« contre l'emprise étrangère »</i>	141
<i>Résultats de la votation populaire du 7 juin 1970:</i>	
<i>Initiative populaire fédérale</i>	
<i>« contre l'emprise étrangère »</i>	143
<i>Démocrates suisses (DS)</i>	145

---

DU MÊME AUTEUR

*Récits, romans*

GRAVÉ AU DIAMANT

Lausanne: L'Aire, 1967

Anti-Prix de la Radio suisse romande 1968

MORTELLE MALADIE

Lausanne: L'Aire, 1969

Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2002

Collection camPoche; 2

Traduction allemande

*Dinge, bedeckt mit Schatten: ein Bericht*

Einsiedeln: Bänziger Verlag, 1975

LA VERMINE

Lausanne: CEDIPS, 1970

Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2008

Collection camPoche; 22

POUSSIÈRE DU RÉVEIL

Lausanne: Bertil Galland, 1972

LE PIANO DU PAUVRE

La vie de Denise Letourneur, musicienne

Lausanne: Bertil Galland, 1975

Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2000

LA MACHINE FANTAISIE

Enquête sur le cinéma suisse

Lausanne: Bertil Galland, 1977

PASSAGE DES PANORAMAS

Vevey: Bertil Galland, 1978

Lausanne: L'Âge d'Homme, 1991

Collection Poche suisse

Traduction allemande

*Passage des Panoramas, eine Reise zum eigenen Ich*

Francfort: Suhrkamp Verlag, 1979

UNE CUILLERÉE DE BLEU

Chronique d'une ablation

Vevey: Bertil Galland, 1979

Paris: Éric Losfeld, 1979

Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2004

Collection camPoche; 8

Traduction allemande

*Eine Messerspitze Blau*

Zurich: Limmat Verlag, 1982

Berlin: Ullstein Taschenbuch, 1999

LES PORTES DU JOUR

Portrait de l'auteur en femme ordinaire; 1

En collaboration avec Lydia Cuneo

Vevey: Bertil Galland, 1980

Traduction allemande

*Portrait der Autorin als gewöhnlicher Frau*

*Vor Tau und Tag*

Zurich: Limmat Verlag, 1983

LE TEMPS DES LOUPS BLANCS

Portrait de l'auteur en femme ordinaire; 2

Vevey: Bertil Galland, 1982

Traduction allemande

*Portrait der Autorin als gewöhnlicher Frau*

*Die Zeit der weissen Wölfe*

Zurich: Limmat Verlag, 1985

HÔTEL VÉNUŠ

Lausanne : Favre, 1984

Traduction allemande

*Hotel Venus*

Zurich : Limmat Verlag, 1984

STATION VICTORIA

Yvonand : Bernard Campiche Éditeur, 1989

Paris : Éditions Denoël, 1998

Orbe : Bernard Campiche Éditeur, 2007

Collection camPoche ; 20

Prix Alpes-Jura 1990

Prix Bibliothèque Pour Tous 1990

Traduction allemande

*Station Victoria*

Zurich : Limmat Verlag, 1991

Munich : Heyne Verlag, 2000

PRAGUE AUX DOIGTS DE FEU

Yvonand : Bernard Campiche Éditeur, 1990

LE TRAJET D'UNE RIVIÈRE

Yvonand : Bernard Campiche Éditeur, 1993

Paris : Éditions Denoël, 1995

Paris : Gallimard, 1996. Collection Folio N° 2910

Prix des Auditeurs de « La Première » 1994

Grand Prix de la Fondation vaudoise pour  
la promotion et la création artistiques 1994

Prix littéraire « Madame Europe » 1995

Prix des Libraires 1995

Traduction allemande

*Der Lauf des Flusses*

Zurich : Limmat Verlag, 1995

Berlin : Ullstein Taschenbuch, 1999

Traduction néerlandaise  
*De loop van een rivier*  
Breda: Uitgeverij De Geus, 1997  
Traduction en letton  
*Ka upe plust*  
Riga: Alberts XII Publishers, 1998

LA FLÛTE ET LES RATONNEURS  
*Nouvelle*  
Yvonand: Bernard Campiche Éditeur, 1994  
Catalogue général Bernard Campiche Éditeur 1994

AU BAS DE MON RÊVE  
*Poèmes*  
Yvonand: Bernard Campiche Éditeur, 1995

OBJETS DE SPLENDEUR  
Monsieur Shakespeare amoureux  
*Roman*  
Yvonand: Bernard Campiche Éditeur, 1996  
Paris: Éditions Denoël, 1996  
Traduction allemande  
*Dark Lady*  
Zurich: Limmat Verlag, 1998  
Munich: Heyne Verlag, 1999

ÂME DE BRONZE  
*Une enquête de Marie Machiavelli*  
Yvonand: Bernard Campiche Éditeur, 1998  
Traduction allemande  
*Herz aus Eisen*  
Zurich: Limmat Verlag, 2000

D'OR ET D'OUBLIS  
*Une enquête de Marie Machiavelli*

Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 1999  
Traduction allemande  
*Vergessen ist Gold*  
Zurich: Limmat Verlag, 2001

LE SOURIRE DE LISA  
*Une enquête de Marie Machiavelli*  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2000  
Traduction allemande  
*Lisas Lächeln*  
Zurich: Limmat Verlag, 2003

LE MAÎTRE DE GARAMOND  
Antoine Augereau  
graveur, imprimeur, éditeur, libraire  
*Roman*  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2002  
Paris: Éditions Stock, 2002  
Paris: Le Livre de Poche; N° 30190  
Traduction allemande  
*Garamonds Lebrmeister*  
Zurich: Limmat Verlag, 2004  
Munich: Knaur Taschenbuch, 2006

ENTRE LUMIÈRE ET OMBRES :  
LOYSE DE SAVOIE  
*Tbêâtre*  
Vevey: Atelier du Cadratin, 2003

HÔTEL DES CŒURS BRISÉS  
*Une enquête de Marie Machiavelli*  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2004

RENCONTRES AVEC HAMLET  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2005

LES CORBEAUX SUR NOS PLAINES  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2005

LACUNES DE LA MÉMOIRE  
*Une enquête de Marie Machiavelli*  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2006

OPÉRATION SHAKESPEARE, UNE AVENTURE  
Photographies d'Anne-Lise Vullioud. Livre/DVD.  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2006

ZAÏDA  
*Roman*  
Orbe: Bernard Campiche Éditeur, 2007  
Traduction néerlandaise à paraître

## *Essais*

### ART, RUPTURE ET RÉSISTANCE

Moutier: Éditions de la Prévôté, 1978

### LE MONDE DES FORAINS

*Frères humains qui avec nous vivez*

Lausanne: Trois Continents, 1985

### BENNO BESSON ET HAMLET

Un portrait

à travers quelques mises en scène d'*Hamlet*

Lausanne: P.-M. Favre, 1987

## *Théâtre*

À quelques exceptions près, les textes radiophoniques  
et télévisuels existent aussi en version scénique  
et ont été joués sur scène après leur création

*Des Bourreaux ordinaires*, 1971 (Genève, TSR, Prix Italia) –  
*Jours du chat*, 1972 (Genève, TSR) – *Le Piano du pauvre*, 1975  
(Zurich, Radio DRS) – *Cessez de m'appeler Grand-Père*, 1976  
(Soleure, Théâtre Bienne-Soleure) – *Le Joueur de flûte d'Argen*,  
1980 (Zurich, Radio DRS) – *L'Aigle de la Montagne noire*, 1981  
(Zurich, Rote Fabrik) – *Au sud des nuages*, 1981 (Zurich, Radio  
DRS) – *Une fenêtre sur le 9 novembre*, 1982 (Zurich, Theater 69)  
– *Le Grand Jeu de la vie courante*, 1983 (Zurich, Rote Fabrik) –  
*Hôtel Vénus*, 1984 (Zurich, Radio DRS) – *Lorelay*, 1985  
(Zurich, Theater Karl der Grosse) – *Scènes de la vie d'un pavé*,

1986 (Zurich, Radio DRS, Prix du 2000<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Zurich) – *La Plainte d'Elvira*, 1986 (Zurich, Schauspielhaus) – *Opbélie des bas quartiers*, 1987 (Zurich, Theater Gessnerallee) – *Madame Paradis*, 1988 (La Chaux-de-Fonds, Théâtre populaire romand) – *BaBaLou Bar*, 1989 (inédit) – *Les Enfants de Saxo*, 1991 (Zurich, théâtres divers et Radio DRS) – *Omnibus*, 1997 (inédit) – *Loyse de Savoie, entre lumière et ombres*, 2003 (Orbe, 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Loyse de Savoie) – *Naissance d'Hamlet*, 2005 (Le Sentier, Compagnie du Clédar).

### *Films*

*Cinéjournal au féminin*, 1981 – *Wenn die City kommt*, 1982 – *Signes de terre, Signes de chair*, 1983 – *Basta*, 1986 – *Durchdringende Welten (Le peintre Cenek Prazak)*, 1992 – *Francis Tregian, gentleman et musicien*, 1996 – *Friedrich Glauser, la dernière carte*, 1996 – *Adrian Frutiger, créateur d'écritures*, 1998 – *Anne-Marie Blanc: la petite Gilberte*, 2001 – *Ettore Cella, ein Künstlerleben*, 2002 – *Médiation, naissance d'une nation (Napoléon et la Suisse)*, 2003 – *Ferdy « national » Kubler*, 2003 – *Opération Shakespeare à la Vallée de Joux*, 2006 – *Max Bollag, galeriste, un hommage*, 2007.